

# PACK 3 36 HEURES



## PUBLICS CONCERNÉS

Les titulaires d'une carte professionnelle en immobilier et leurs mandataires, les Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP), les intermédiaires en Assurance

## MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- Préalablement à cette formation, le participant devra être soumis à l'obligation de formation continue édictée par les textes précédemment visés

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

## METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

## DUREE

- 36 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

## PACK 3- IMMOBILIER – IOBSP – IAS 2025

*Parcours conforme aux exigences de la loi Alur, la DCI et la DDA*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;
- Justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

### COMPÉTENCES VISÉES

Le programme de formation PACK 3- IMMOBILIER - IOBSP- 2025 est destiné à des professionnels de la gestion de patrimoine afin de leur permettre de parfaire la mise en œuvre de connaissances techniques

## PROGRAMME

Module 1 – La location meublée (Immobilier) durée : 9 heures (Immobilier)

Introduction: la location nue et de la location meublée

1. Principes juridiques de la location meublée
2. Principes fiscaux de la location meublée
3. Le statut LMNP
4. Le statut LMP

Module 2 – Le Mandataire social durée : durée 5 heures (Immobilier)

Introduction

1. La question du coût d'un crédit
2. Historique du Taux Effectif Global ou TEG
3. Définition du TAEG
4. Fonctions du TAEG
5. TAEG et taux d'usure
6. TAEG et rémunération de l'IOBSP
7. Conclusion

**Module 3 – Le TAEG et l'IOBSP- durée 4 h (IOBSP/DCI)**

**Introduction**

1. La question du coût d'un crédit
2. Historique du Taux Effectif Global ou TEG
3. Définition du TAEG
4. Fonctions du TAEG
5. TAEG et taux d'usure
6. TAEG et rémunération de l'IOBSP
7. Conclusion

**Module 4- Conseil en crédit et IOBSP durée 3 h (IOBSP/DCI)**

**Introduction**

1. Définitions des trois natures de conseils en crédit
2. Comparaison du devoir de conseil du Courtier en crédit et du service optionnel de conseil en crédit
3. Mise en œuvre conseil en crédit aux Consommateurs
4. Mise en œuvre du conseil en crédit aux Professionnels
5. Conclusion

**Module 5 – Parcours Assurance-vie, Epargne, Retraite et LCBFT durée 15 heures (DDA)**

1. Introduction
2. Distinguer les différents acteurs de la distribution d'assurance et leurs obligations dans le contexte de la DDA
3. Maîtriser les règles de la DDA qui renforcent la protection de la clientèle
4. Analyser les effets de la DDA sur la gouvernance et la surveillance des produits, les documents d'information obligatoires et le circuit de traitement des réclamations  
Comprendre les points de la DDA sur les procédures de l'ACPR, les dispositions liées à la liberté d'établissement et la LPS, et les spécificités de la vente à distance Découvrir les dispositifs législatifs pour lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme
5. Analyser les situations présentant des risques de blanchiment
6. Recenser les spécificités de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en assurance
7. Etudier les aspects juridiques de l'assurance vie
8. Retenir les mécanismes du contrat d'assurance vie
9. Connaître la fiscalité de l'assurance vie
10. Appréhender l'organisation des régimes de retraite

#### EVALUATIONS

- Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 5 étapes de validation progressive obligatoires

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEURS

Patricia ROUVIER, Laurent DENIS

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : [contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, certifiée CGPC.  
Sumatra Formation Conseil

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable 6 mois**

**Financement OPCO**

**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SFC composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h00-12h30 par mail.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

**PACK 3**  
**36 HEURES**

*Sumatra* **FC**

## LES RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION

IMMOBILIER

IoBSP

ASSURANCE